

Solidarité financière

Vos chèques de soutien arrivent régulièrement et sont autant de témoignages de cette solidarité qui se renforce encore autour de Fanny Truchelut. Nous avons pu, grâce à votre générosité, lui faire parvenir environ 3 500 euros mais nous savons que les frais de son procès et les honoraires de l'avocat dépasseront cette somme, sans compter l'éventuelle amende.

Nous tenons à remercier les personnes qui ont envoyé une contribution avant le procès, et nous remercions par avance ceux et celles qui l'aideront financièrement dans les jours prochains, sachant que le verdict ne sera rendu que le 8 octobre.

Nous vous rappelons qu'il faut envoyer les chèques à l'ordre de Riposte Laïque, avec mention, sur l'enveloppe, « Solidarité Fanny », à l'adresse suivante : « Riposte Laïque », 81, rue Jean de Bernardy, 13001 Marseille.

Nous faisons parvenir toutes les semaines à Fanny les sommes collectées avec les mots que vous joignez éventuellement. N'hésitez pas à lui indiquer votre adresse courriel.

Il vous est possible de faire un virement sur le compte de RL (en précisant « pour Fanny ») avec ces références :

Banque : Société Générale – Marseille Canebière – Cpte : Riposte Laïque –

banque : 30003 – guichet : 01250 – n° de cpte 00037266836 –
clef RIB 60

Pour l'international : (code IBAN) FR76 + 3003 01250
00037266836 60

(code BIC) : SOGEFRPP

Merci à toutes les personnes suivantes : (si vous ne désirez pas figurer sur cette liste, précisez le dans votre courrier).

Renée Setbon, Orange (84) ; Serge Bavoux, La Roche Vineuse (71) ; Annie Lecomte-Billard, Paris (75) ; Edith Levy, Echirolles (38) ; Christiane Berthelot, Marseille (13) ; Noël Auzou, Avignon (84) ; Ghislaine Aubrun, Paris (75) ; Guy

Beupin, Conflans (78) ; Christian Ogez, Bezons (95) ; Arnaud Casalis, Rueil-Malmaison (92) ; Louis Peretz, Manosque (04) ; Guy Ducornet, Montreuil Bellay (49) ; Mireille Popelin, Villeurbanne (69) ; Pierre Cassen, Triel (78) ; André Gaudry, Toulon (83) ; Jacques Cheneau, St-Orens de Gameville (31) ; Roger Felts , Marseille (13) ; Maurice Lemal, Les Clayes sous Bois, (78) ; P. Rigot et D. Benousilio, Paris (75) ; Pierre Lehagre, Champs sur Marne (77) ; Karol Berkowicz, 183 quai de Valmy, Paris (75) ; Jean Bernard Payet, ST Denis de la Réunion, (97) ; Jean Claude Duflo, Paris, (75) ; Maria Duflo, Saint Denis (93) ; Nicole Jenny (35) ; Marie Louise Bousquet, Nîmes (30) ; Max Peltier, Lannion (22) ; Alain Carasso, Sevres (92) ; Dominique Joly, Torcy (77) ; Nicole Curchod, Paris (75) ; Anne Zélensky, Paris (75) ; Ligue des Droits des Femmes, Paris (75) ; Alain Henri, Bois le Roi (77) ; Jean Luc Nioche, Toulon (83) ; Maurice Boyer, Arvieu (12) ; Claude Ayache, Igny (91) ; Brigitte Boucheron, Toulouse (31) ; Jean Cote, Ussat (09) ; Daniel Pellet, Dinard (35) ; Guillaume Perin, Perpignan (66) ; André Bouchoule, Olivet (45) ; Didier Martinez, Le Touvet (38) ; Jean François Chanu, La Houssaye de Mouette (27) ; Catherine Deudon, Paris (75) ; Michèle Gerlier, Versailles (78) ; Oliver et Françoise Mancip, Autreche (37) ; René Lugand, St Germain en Laye (78) ; Jacques Le Roux, Marseille (13) ; Denis Pelletier, Damville (27) ; Michel Bordenave, Arudy (64) ; Pierre Brehon, Aix en Provence (13) ; Martine D'Hostel, Nantes (44) ; Françoise Lemaire, Paris (75) ; Johann et Judith Soulas, Ussat (09) ; Jean Marcel Michel, Marseille (13) ; Monrose Barisan, St Raphaël (83), Union des Familles Laïques des Yvelines ; Christophe Hordé, Triel (78) ; Renée Favro, Clarensac (30) ; Michel Aguille, Les Portes en Ré (17) ; Louis Brault, Epernon (28) ; Olivier Trusson, Paris (75) ; Gaëtan Wilmotte, Fouesnant (29) ; Frédéric Wormser, Gentilly (94) ; Vincent Juan, Cuxac d'Aude (11) ; Guy Cirila, Castelnaudurban (09) ; Gérard Baretta Piana, Les Lilas (93) ; Antoine Thivel, Nice (06) ; Jean François Chalot, Vaux Le Pénil (77) ; Christophe Le Diffon, Perpignan (86) ; Jean Pierre Beclin, Paris (75) ; Marie Odile Gain, Lille (59) ; Jean Jacques

Rombi, Cugnaux (31) ; Claudine Lesselier, Paris (75) ; Pierre Payen, Dunkerque (59) ; Jean Pierre Champniers, Les Pavillons sous Bois (93) ; Isabelle Voltaire, Fouju (77) ; Michel Auberger, St Vincent de Barres (07) ; Alain Bonet, Vaux sur Seine (78) ; Denis Carnet, Le Pecq (78).

Nous sommes, par ailleurs, particulièrement connaissants envers certains de nos fidèles lecteurs qui nous envoient régulièrement un don pour le fonctionnement du journal.

La rédaction